Image not found or type unknown

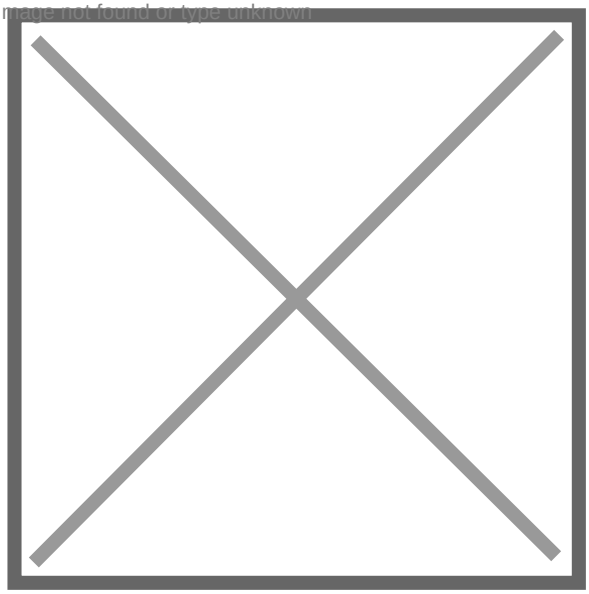

Facture eventuelle fuite eau apres compteur

Par **Sasaf118**, le **08/01/2020** à **03:54**

Bonjour, *on dit "Bonjour," en arrivant quelque part, non ?*

Nous venons de remarquer une fuite eau entre la maison et le compteur. Nous avons une facture estimée car le releveur ne s'est pas arrêté et le compteur est illisible mais il tourne. Serons nous limités au paiement max de 2 fois moyenne annuelle ? Et comment proceder ? Merci.

Par **Tisuisse**, le **08/01/2020** à **09:14**

Bonjour,

Pour d'une facture estimée, il n'y a pas de releveur qui passe. Cette facture est basée sur vos consomations des années précédentes pour la même période.

Voyez votre service des eaux.

Par **amajuris**, le **08/01/2020** à **09:19**

bonjour,

dans l'attente de la facture, il vous appartient de faire procéder à la réparation de la uite située sur une installation dont vous avez la responsabilité.

si le compteur est illisible, il appartient au service des eaux de le remplacer.

salutations

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés